



UNIVERSITÉ
DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE

Éditions et presses universitaires de Reims

Recommandations aux auteurs

Les textes proposés à l'édition doivent être saisis en traitement de texte, format .doc (MS Word) ou .odt (Open Office)

N.B. : les Éditions et presses universitaires de Reims n'appliquent pas les recommandations de l'écriture inclusive.

La mise en page doit être simple et claire :

- le corps du texte sera en Times New Roman 12 interligne simple justifié ;
- merci d'indiquer clairement la hiérarchie des niveaux d'intertitres ; **on ne dépassera pas trois niveaux à l'intérieur d'une même partie ou contribution** (trois niveaux d'intertitres maximum après le titre de partie) :

niveau 1 en gras, taille 14

niveau 2 en gras, taille 12

niveau 3 en italique, taille 12

Merci de pas numéroter les intertitres, ni d'utiliser de feuille de styles.

- les notes seront en Times New Roman 10, interligne simple justifié ; elles seront présentées en bas de page en chiffres arabes, numérotation automatique continue ;
- merci de ne pas utiliser le soulignement, le gras ou les capitales, les bordures dans le texte ;
- merci de ne pas créer de colonnes, ni d'encadré ;
- merci de ne laisser aucune balise (par exemple balise d'index) dans le texte ; éviter le copier-coller de textes numérisés pris sur Internet, souvent porteurs de balises ou de liens ;
- merci de ne pas faire de coupure de mots automatique, même si les lignes paraissent creuses ; de ne pas insérer de tabulations ;

Consignes typographiques générales

Abréviations : les nombres ordinaux s'abrègent en 1^{er}, 1^{re}, 2^e, 3^e, etc. et non 1^{ier}, 1^{ère}, 2^{ième}. L'abréviation de « pages » au pluriel prend la forme p. et non pp. On n'abrège pas le deuxième nombre si l'on indique un espace de temps ou de page (ex : 1821-1880, et non 1821-80 ; p. 141-149, et non p. 141-9).

Appels de note : dans le même corps que le texte, en exposant et sans décalage supplémentaire. En français, les appels de note se trouvent à l'intérieur de la ponctuation. Un appel de note qui suit un mot en italique reste indiqué en romain.

Espaces : espace insécable avant les ponctuations doubles (? ; !) et espace simple après ; pas d'espace après la parenthèse ouvrante ni avant la parenthèse fermante ; espace simple avant les parenthèses : (xxxxxxxxxxx) ;

Italiques : l'usage de l'italique est réservé aux titres d'ouvrages et de revues, aux abréviations et locutions latines ainsi qu'aux mots ou expressions en langue étrangère dans une phrase en langue française.

Citations

Les citations en langue française s'écrivent en romain entre guillemets français (« ... ») ; les citations en langues étrangères, en italiques et entre guillemets (les guillemets propres à la langue).

Pour une citation à l'intérieur d'une citation, utiliser les guillemets anglais ("...", sans espaces). Pour signaler que le texte a été coupé volontairement par l'auteur, utiliser des crochets droits [...] ; on fera de même pour restituer un ou plusieurs mots



UNIVERSITÉ
DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE

Éditions et presses universitaires de Reims

Recommandations aux auteurs

Les citations longues seront présentées en paragraphe indépendant, sans guillemets, sans saut de ligne ni avant ni après.

Exemples :

Mon éditeur me dit que les citations courtes « doivent être dans le corps du texte ».

Mon éditeur me dit souvent :

Les citations longues seront présentées dans des paragraphes indépendants, sans guillemets, dans un corps de caractère ou une mise en page qui peuvent être différente. L'œil exercé du lecteur perçoit immédiatement la différence entre texte cité et texte de l'auteur.

Illustrations et légendes

Ne seront reproduites que les illustrations et figures présentant un intérêt scientifique avéré et pour lesquelles les droits de reproduction auront été obtenus par l'auteur. Les légendes accompagnant les illustrations devront être complètes.

- les fichiers images (TIFF, JPEG) seront fournis séparément du texte dans une résolution supérieure à 600 dpi avec indication des détenteurs des droits d'auteur et de reproduction ; dans le texte, le renvoi aux illustrations et figures sera indiqué en gras comme suit : **(fig. 5)**
- les tableaux (exécutés de préférence en niveaux de gris) seront incorporés au texte et numérotés séparément par un chiffre arabe. Des légendes explicites les accompagnent, composées en Times New Roman 10 justifiées.
- toute illustration réalisée avec un logiciel de dessin doit être fournie séparément et avec l'application utilisée, et, le cas échéant, avec la source, l'auteur étant chargé d'obtenir l'autorisation de reproduction s'il l'emprunte à un tiers.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques seront présentées de façon homogène dans un même ouvrage et comprendront les éléments suivants, chaque élément étant séparé par une virgule : auteur, titre, ville d'édition, éditeur, date de publication.

Les titres d'ouvrages et de revues sont en italiques, les titres d'articles en romain entre guillemets.

Les références bibliographiques seront présentées à la fin de la contribution (dans le cas d'un ouvrage collectif), de l'ouvrage (dans le cas d'une monographie), classées par ordre alphabétique de noms d'auteurs avec sous-classement chronologique.

Exemples :

- pour un ouvrage : Calenge, Bernard, *Les politiques d'acquisition*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1994.
- pour une contribution à un ouvrage collectif : Esperou, Maud, « Patrimoine et bibliothèques spécialisées », in *Le Patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*, Jean-Paul Oddos (dir.), Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1997.
- pour un article dans une revue : Syren, André-Pierre, « La bibliothèque localement universelle », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 40, n° 3, 1995.